

Séance du 4 juin 2013

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Monsieur Bernard PIVETEAU

Monsieur Damien CLAVIER a été nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2013 a été adopté.

1 – Tirage au sort des jurés d'assise 2014

En présence du maire de Mesnard-la-Barotière, et pour permettre de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, il a d'abord été procédé au tirage au sort de la commune puis, à partir de la liste électorale de Mesnard, six personnes susceptibles d'être juré d'assises en 2014 ont également été tirées au sort.

2 – Contrat Paysage Rural

Des études techniques et paysagères ont été réalisées en partenariat avec le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et le Centre régional de la propriété forestière. Un certain nombre d'actions vont être inscrites dans le CPR comme la plantation de haies le long des routes et des sentiers, d'arbres remarquables pour mettre en valeur des carrefours...Le tout pour une distance de 9kms, programme à réaliser sur 5 ans avec la participation financière du Conseil Général.

3 – P.L.U. – Loi Barnier

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, une étude pour la réduction de l'emprise de la loi Barnier le long de la RD 160 est en cours. Cela permettrait de ramener la zone constructible à 35m et la zone de construction des clôtures à 25m de la RD160 au lieu de 75m actuellement. La zone entre la sortie du bourg (en direction de la Roche-sur-Yon) et la maison des Brosses devrait avoir une vocation dans le PLU autre que zone agricole.

4 – Mairie – Avenant au lot n°3 Menuiseries bois

Un avenant d'un montant de 528 € HT correspondant à des portes de placard sera signé avec l'entreprise titulaire du marché menuiseries bois

5 – Lotissement la Minée 2 – Acte de sous-traitance

L'entreprise titulaire du marché d'aménagement du lotissement de la Minée 2 va sous-traiter la réalisation des bordures coulées pour un montant de 8 000 € HT

6 – Subvention au C.C.A.S.

Afin de subvenir aux dépenses du centre de santé, une subvention de 20 000 € va être versée au C.C.A.S., en plusieurs fois et suivant les besoins.

QUESTIONS DIVERSES

- *Marianne*

Une "marianne" va être achetée pour mettre dans la salle du conseil municipal (coût : 252 € HT)

- *Gaz dans le lotissement de l'Hommeau 2*

GrDF a étudié le coût d'installation du réseau gaz dans le lotissement de l'Hommeau 2. Il a été décidé de donner suite à l'étude. Coût de la participation communale : 19 999 € HT

- Mardi 11 juin à 18h00 : réunion commission "jeux" pour le choix de l'emplacement et des jeux pour enfants qui seront installés

- Bibliothèque

Elle ouvre dans ses nouveaux locaux (ancienne mairie) le samedi 8 juin.

- Remplacement agent

Suite à l'arrêt maladie d'un agent, une annonce va être envoyée à Pôle Emploi ainsi que dans les maisons familiales.